

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'OISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-NEUD

| Nombre des membres                  |    |
|-------------------------------------|----|
| Afférents au Conseil Municipal      | 15 |
| En exercice                         | 15 |
| Qui ont pris part à la délibération | 15 |

Séance n° 5 du 29 Septembre 2026

DATE DE LA CONVOCATION  
le 24 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le Mardi vingt-neuf Septembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DURIEZ, Maire.

**Présents :** Jean-Marie DURIEZ, Carole MORTELECQ, Hervé BIGOURD, Isabelle CATHERIN, Thierry COCHARD, Pascal HERBERT, Joëlle NAUROY, Jean-Yves LABROUSSE, Tony MOREIRA-DA-COSTA, Julien GALLET, Mélissa DJELIL, Dimitri THIBAUT, Anne-Sophie IGOUFE, Tiphaine AGOURNAZE, Julie DUROYON.

**Absents :**

**Secrétaire :** Dimitri THIBAUT

❖ *Délibération n° CM46-2026*

**Lotissement au lieudit « Derrière les Jardins » - Rétrocession des VRD à la commune**

La commune s'était engagée par délibération CM05\_2018 à accepter la rétrocession de la voirie par le bailleur ESH PICARDIE HABITAT devenu CLÉSENCE.

Suite à la fin du projet de construction et l'information du numérotage des parcelles.

La commune précise donc à nouveau par délibération son accord d'intégration de la voirie AC0277 dans le domaine communal.

Considérant l'avis favorable émis par la Commission plénière en date du 22 Septembre 2026 ;

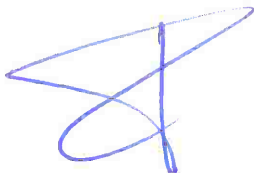
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré ;

- ◆ **DECIDE** d'intégrer la parcelle AC0277 dans le domaine communal,
- ◆ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents afférents à ce projet.

**ADOPTÉ** à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 30 Septembre 2026

Jean-Marie DURIEZ, Maire



qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire  
de cet acte publié le 30 Septembre 2026

Dimitri THIBAUT, Secrétaire

